



**Rencontre Sites et Sols Pollués :
Révision de la méthodologie de gestion des SSP.
Quelles évolutions et quelles difficultés
rencontrées en pratique ?**

Organisée par l'INERIS, le BRGM et le SPPPI PACA



***Echanges sur les interrogations
liées à la révision 2017***

- Apports des essais de faisabilité et traitabilité -

C.Blanc, BRGM

15 octobre 2018 (Aix en Provence)

La place des essais de faisabilité / traitabilité dans la méthodologie SSP

Les essais apparaissent au stade du **Plan de Gestion** :

- **Essais de faisabilité (B110)**

=> valider la possibilité de mise en œuvre d'un traitement d'une pollution dans un contexte donné (et ainsi d'écarter d'autres solutions moins adaptées)

Ex 2 : Compréhension des différents mécanismes (chimique, microbiologique,...) permettant d'anticiper la formation de métabolites toxiques ;

Ex 3 : Approximer la quantité d'un oxydant donné, pour traiter une pollution.

- **Essais de traitabilité (B111)**

=> caractériser un ensemble de conditions opérationnelles permettant d'évaluer la pertinence et l'adéquation d'une stratégie de traitement d'une pollution

Ex 1: Présence du potentiel microbien de biodégradation d'un polluant ;

Ex 3 : Perméabilité d'un sol dans la perspective d'un traitement par venting

- **Essais pilotes (B112)**

=> reproduire à petite échelle et dans les conditions du site, la mise en œuvre d'une technique de traitement

Ex 1: Détermination du rayon d'action de puits de pompage ou de piézairs ;

Ex 2 : Détermination du niveau de rabattement possible.



Les tests de faisabilité / traitabilité : c'est quoi, pour qui ?

- Ces essais concernent les principaux acteurs de la réhabilitation des sites pollués, notamment :
 - **les maîtres d'ouvrage** (MOuvrage) : personne physique ou morale, exploitant, propriétaire ou aménageur du site, ils peuvent être industriel, particulier, représentant d'une collectivité locale ou aménageur public ou privé informations indispensables au dimensionnement puis à la mise en œuvre de techniques de dépollution identifiées via PG
 - **Les assistants à maître d'ouvrage** (AMouvrage) (ingénieurs conseil, bureaux d'études techniques) et **maîtres d'oeuvre** (MOuvre) (prestataires techniques de la dépollution et de la réhabilitation).

Tests de faisabilité / traitabilité : c'est quoi, pourquoi?

- Ces tests permettront la **présélection des techniques** par les MOuvrages en écartant les techniques clairement inadaptées, à partir de la connaissance de paramètres simples concernant le site, le(s) polluant(s) et le sol, et en pointant les paramètres susceptibles de limiter la faisabilité et les performances des techniques.
- **Cette présélection de techniques doit faire l'objet d'essais de traitement et de caractérisations complémentaires en vue de vérifier la faisabilité du traitement et l'atteinte des objectifs.**
- Une consultation des entreprises spécialisées pourra alors être lancée conformément au **cahier des charges**.
- S'il n'est pas techniquement compétent en matière de sites pollués, le MOuvrage pourra faire appel à un AMOuvrage qui possède cette compétence.

